

VILLE D'HENIN-BEAUMONT

- :-

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 OCTOBRE 2008
A 18 HEURES 00

- :-

COMPTE RENDU

- :-

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le lundi 27 octobre 2008 à 18 heures.

Etaient présents

: M. Gérard DALONGEVILLE
Maire
M. Jean-Bernard DESHAYES
Mme Nadine TAVERNIER-LEGLIN
M. Jean-Marc LEGRAND
Mme Annick GENTY-FAUQUET
M. David NOEL
M. Jean-Claude GIANNUZZI
Mme Claudette POLICANTE-CYMBALIST
M. Pierre FERRARI
Adjoints au Maire
M. Philippe DEMARQUILLY
Adjoint Spécial
M. Guy CREUZE
M. Claude DUBERGER
Mme Maryline CARLONE-FARRIAUX
Adjoints de Quartier
Mme Gladys FROISSART-CRIKELAIRE (arrivée à 18h22)
Mme Danièle FILIPOWICZ-BERNARD
M. Roger LENFLE
M. Richard GONZALEZ
M. Jean-Pierre CHRUSZEZ
Mme Claudette CUVILLON-HANOT
Mme Béatrice DUJARDIN-RATAJCZAK
Mme Micheline RUDI-DUFOUR
Mme Chantal SABATO-CARLIER
M. Yves MARTEL
Mme Brigitte MENIN-MINART
M. Freddy BAUDRIN
Mme Marion LE PEN
M. Laurent BRICE
M. Steeve BRIOIS
M. Daniel DUQUENNE
Mme Christine COGET-JASKOWIAK
Conseillers Municipaux

Absents excusés
et représentés

Mme Brigitte BOMBEKE-BOURSIN (*procuration pour Mme Béatrice DUJARDIN-RATAJCZAK*)
M. Jean-Pierre WIRTGEN (*procuration pour M. Gérard DALONGEVILLE*)
Mlle Sandy SOUDE (*procuration pour M. David NOEL*)
M. Francis COTARD (*procuration pour M. Daniel DUQUENNE*)

Absente excusée et
non représentée

Mme Marie-Noëlle FINEL-LIENEMANN

A la demande de M. le Maire, une minute de silence a été respectée en mémoire de M. Lucien DELOEIL, Secrétaire Général honoraire à la Ville.

M. le Maire a accordé, ensuite, la parole à Mme Brigitte MENIN-MINART.

Mme Brigitte MENIN-MINART a déclaré se désolidariser de la liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! ».

Par ailleurs, Mme Christine COGET-JASKOWIAK s'est également désolidarisée de la liste « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! » et déclare siéger au titre du MoDem.

Suivant l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pierre FERRARI est nommé Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Jean-Pierre CHRUSZEZ, CONSEILLER DELEGUE AUX AFFAIRES FINANCIERES

1 - **APPROUVE** le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **25 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **9 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », M. Pierre FERRARI de la liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

2 - **APPROUVE** la mise en place du plan d'actions stratégique pour la gestion financière.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **26 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **1 abstention** (Mme Brigitte MENIN-MINART)
- **7 non-participations** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Jean-Marc LEGRAND, ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES GENERALES

3 - **DECIDE DE NE PAS MAINTENIR** M. Pierre FERRARI dans ses fonctions d'Adjoint par 22 voix.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
- A DEDUIRE : <i>Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître</i>	1
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	32
- Majorité absolue	17

4 - **DECIDE** le maintien à DIX du nombre de postes d'adjoints.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **24 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **2 voix défavorables** (liste « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)
- **8 abstentions** (M. David NOEL, Mlle Sandy SOUDE de la liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

5 - **DESIGNE** M. Richard GONZALEZ dixième adjoint, en lieu et place de M. Pierre FERRARI, par 23 voix.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
- A DEDUIRE : <i>Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître</i>	3
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	26
- Majorité absolue	14

ONT OBTENU :

M. Richard GONZALEZ	23 voix
M. Pierre FERRARI	3 voix

6 - **APPROUVE** la délégation générale du Conseil Municipal au Maire qui annule et remplace celle accordée par délibération n° 2008-04 du 23 mars 2008.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **26 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **1 voix défavorable** (Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **7 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART)

7 - Il a été procédé à la désignation des CINQ membres titulaires et des CINQ membres suppléants de la commission pour les délégations de service public.
Cette commission est composée de M. le Maire en tant que Président.
M. le Maire a désigné son représentant ; en l'occurrence il s'agit de M. Jean-Marc LEGRAND, Adjoint au Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
- A DEDUIRE : <i>Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître</i>	2
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	27
- Majorité absolue	14

ONT OBTENU :

TITULAIRES

Claudette POLICANTE-CYMBALIST	27 voix
Guy CREUZE	27 voix
Jean-Pierre WIRTGEN	27 voix
Brigitte BOMBEKE-BOURSIN	27 voix
Annick GENTY-FAUQUET	27 voix

SUPPLEANTS

Danièle FILIPOWICZ-BERNARD	27 voix
Sandy SOUDE	27 voix
Chantal SABATO-CARLIER	27 voix
Claudette CUVILLON-HANOT	27 voix
Béatrice DUJARDIN-RATAJCZAK	27 voix

- 8 - Désignation des QUATORZE représentants pour siéger au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Héninoise pour le service des Pompes Funèbres Municipales et de Crémation.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
- A DEDUIRE : <i>Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître</i>	3
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	26
- Majorité absolue	14

ONT OBTENU :

Gérard DALONGEVILLE	26 voix
Jean-Pierre CHRUSZEZ	26 voix
Yves MARTEL	26 voix
Richard GONZALEZ	26 voix
Jean-Bernard DESHAYES	26 voix
Claude DUBERGER	26 voix
Roger LENFLE	26 voix
David NOEL	26 voix
Gladys FROISSART-CRIKELAIRE	26 voix
Maryline CARLONE-FARRIAUX	26 voix
Nadine TAVERNIER-LENGLIN	26 voix
Philippe DEMARQUILLY	26 voix
Jean-Claude GIANNUZZI	26 voix
Micheline RUDI-DUFOUR	26 voix

- 9 - **AUTORISE**, à l'unanimité, le règlement de la somme de 385 € à M. Serge BOCQUILLON, victime d'un désordre de voirie le 7 avril 2006.
- 10 - Suite à la démission de M. Jean-Pierre CHRUSZEZ, délégué titulaire à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, il y a lieu de procéder à son remplacement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
- A DEDUIRE : <i>Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître</i>	2
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	26
- Majorité absolue	14

A OBTENU :

Mme Micheline RUDI-DUFOUR, ayant obtenu 26 voix, est désignée déléguée titulaire à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, en remplacement de M. Jean-Pierre CHRUSZEZ, démissionnaire.

- 11 - Désignation des délégués suppléants supplémentaires à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
- A DEDUIRE : <i>Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître</i>	2
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	26
- Majorité absolue	14

ONT OBTENU :

Claudette POLICANTE-CYMBALIST	26 voix
Yves MARTEL	26 voix
Gladys FROISSART-CRIKELAIRE	26 voix
Philippe DEMARQUILLY	26 voix
Maryline CARLONE-FARRIAUX	26 voix

sont désignés délégués suppléants supplémentaires à la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, par 26 voix.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a transmis, à la Ville, son rapport d'activité pour l'exercice 2007. Ce rapport est consultable, à la Direction Générale des Services, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Il a été ensuite débattu sur la question écrite de Mme Christine COGET-JASKOWIAK en date du 23 octobre 2008 concernant les rumeurs d'annulation des classes de découverte de l'école élémentaire PANTIGNY pour l'année scolaire 2008-2009.

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Jean-Bernard DESHAYES, ADJOINT DELEGUE AU BUDGET

12 - **ACCORDE, à l'unanimité**, sa garantie communale d'emprunt à MAISONS & CITES (SOGINORPA) pour la construction de 16 logements individuels sis bd de Gaulle Lalo Carpeaux à HENIN-BEAUMONT.

13 - **ACCEPTTE, à l'unanimité**, le réaménagement de garanties d'emprunts contractées par PAS-DE-CALAIS HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

14 - **VOTE, à l'unanimité**, le solde des subventions aux associations sportives ci-après :

FOOTBALL CLUB FEMININ	4 448 €
OLYMPIQUE HENINOIS	3 248 €
LA FLECHE HENINOISE	350 €
ENTENTE SPORTIVE HENINOISE	2 648 €
LES ROSALINES	1 200 €

et **ACCEPTTE** la Décision Modificative n° 1.

15 - **ACCEPTÉ**, à l'unanimité, la Décision Modificative n° 2 relative aux travaux d'urgence effectués par les sociétés SATELEC et ATRIS COMMUNICATION à l'Espace François MITTERRAND suite à l'incendie.

16 - **AUTORISE** la passation du marché de travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de mise en sécurité de L'ESCAPADE avec le cabinet DENISSE – 375 rue de l'Abbaye, 62110 HENIN-BEAUMONT. **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2008-096 en date du 11 juin 2008.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **30 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », liste « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **4 non-participations** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR Mme Nadine TAVERNIER-LEGLIN. ADJOINT DELEGUE AUX RESSOURCES HUMAINES

17 - **APPROUVE**, à l'unanimité, la modification de la durée de travail pour des postes à temps non complet.

18 - **APPROUVE**, à l'unanimité, la transformation de postes à temps complet.

19 - **APPROUVE**, au 1^{er} avril 2008, le principe du remboursement des frais de déplacement liés aux missions et stages pour les élus et agents municipaux titulaires et non titulaires, ainsi que pour les salariés recrutés dans le cadre d'un contrat de droit privé.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **30 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », liste « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **4 abstentions** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

20 - **ADOPTE** les critères de portée générale relatifs aux indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **23 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **8 voix défavorables** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **3 abstentions** (M. Pierre FERRARI, M. David NOEL, Mlle Sandy SOUDE de la liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Claude DUBERGER, ADJOINT DELEGUE AUX TRAVAUX ET A LA CIRCULATION

- 21 - **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de servitude établie par GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE pour l'implantation, sur les parcelles cadastrées AW n° 653 et AW n° 663, d'un câble souterrain de liaison, d'une longueur de 120 m, afin de raccorder la cabine de soutirage au déversoir sis bd du 19 Mars 1962 à HENIN-BEAUMONT et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette opération.
- 22 - **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de servitude établie par ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE pour la pose de deux câbles électriques en souterrain sur les parcelles cadastrées BE n° 501 et BE n° 505, en vue de créer et alimenter un poste de transformation d'énergie électrique, dans le cadre de la réalisation de plusieurs collectifs et annexe sis rue Paul Bert à HENIN-BEAUMONT et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR Mme Béatrice DUJARDIN-RATAJCZAK, CONSEILLER DELEGUE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

- 23 - **AUTORISE**, à l'unanimité, la prise en charge financière des cartes de transport de 30 enfants des écoles maternelle et élémentaire BLUM à Beaumont et de l'accompagnateur utilisant les transports en commun TADAO de la Tour d'Auvergne au groupe scolaire BLUM jusqu'au 31 décembre 2008.
- 24 - **AUTORISE**, après contrôle du service des Affaires Scolaires et dans le cadre du contrat d'association, le versement de la somme de 11 315,22 € correspondant au solde des dépenses d'entretien courant de l'école privée SAINT LOUIS / JEANNE D'ARC et **AUTORISE**, au 1^{er} trimestre 2009, le versement d'une subvention de 9 000 € pour les dépenses d'entretien courant de l'année scolaire 2008/2009 ; le solde étant versé au 4^{ème} trimestre 2009 après transmission des éléments comptables de l'Organisme de Gestion des Ecoles Privées d'Hénin-Beaumont.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **26 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)
- **2 voix défavorables** (M. David NOEL, Mlle Sandy SOUDE de la liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **5 abstentions** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART)
- **1 non-participation** (Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR Mme Claudette POLICANTE-CYMBALIST, ADJOINT DELEGUE A LA POLITIQUE DE LA VILLE

- 25 - APPROUVE**, à l'unanimité, le projet « ACTIVITES EDUCATIVES ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.
- 26 - APPROUVE**, à l'unanimité, le projet « AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.
- 27 - APPROUVE**, à l'unanimité, le projet « MUSIQUES ACTUELLES ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.
- 28 - APPROUVE** le projet « CULTURES URBAINES ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **30 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **4 abstentions** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- 29 - APPROUVE**, à l'unanimité, le projet « FABRIQUE DE FILMS POUR TOUS ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

- 30 - **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet « FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS ». **SOLLICITE** du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.
- 31 - **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet « FONDS DE TRAVAUX URBAINS ». **SOLLICITE** du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.
- 32 - **APPROUVE** le projet « JEUDIS DE LA CITOYENNETE ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **30 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **4 voix défavorables** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- 33 - **APPROUVE**, à l'unanimité, le « PROJET INTERCOMMUNAL CIRQUE ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

- 34 - **APPROUVE** le projet « SLAM DANS TON QUARTIER ». **SOLLICITE** de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (Acsé), de l'Etat, du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la Communauté Européenne, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées au titre des crédits contractualisés, notamment au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et de droit commun. et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **30 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **4 abstentions** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. Richard GONZALEZ, ADJOINT DELEGUE A LA SANTE

- 35 - **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet PLAN COMMUNAL DE SANTE et **AUTORISE** M. le Maire à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet, notamment à signer les conventions avec les différents organismes habilités à intervenir dans le cadre de l'action.

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Philippe DEMARQUILLY, ADJOINT DELEGUE A L'AMENAGEMENT URBAIN ET A L'ENVIRONNEMENT

- 36 - **ACCEPTTE**, à l'unanimité, le transfert de propriété du collège GERARD PHILIPPE au Département du Pas-de-Calais à titre gracieux et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'acte en la forme administrative et tous documents et pièces à intervenir au titre de cette opération.

- 37 - **ACCEPTTE**, à l'unanimité, le transfert de propriété du collège FRANCOIS RABELAIS au Département du Pas-de-Calais à titre gracieux et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'acte en la forme administrative et tous documents et pièces à intervenir au titre de cette opération.

- 38 - **AUTORISE** l'annulation de la délibération n° 2008-112 du 11 juin 2008. **AUTORISE** la cession du terrain cadastré section ZL n° 47 au profit d'ARTOIS DEVELOPPEMENT au prix de 40 € le m². **AUTORISE** la résiliation du bail rural entre la Ville et M. Nicolas FORGEOIS et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette affaire qui seront passés sous la forme notariée par devant Me BAILLEUX, notaire à Hénin-Beaumont.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **27 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART)
- **7 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

- 39 - **AUTORISE** le Centre Communal d'Action Sociale à procéder à la commercialisation des terrains cadastrés section ZH n° 24, d'une superficie de 51 600 m² et section ZH n° 97, d'une superficie de 27 840 m² sur la base de l'estimation des Domaines et au mieux de ses intérêts.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **29 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **5 abstentions** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART)

- 40 - **AUTORISE**, à l'unanimité, le classement, dans le domaine public communal, de la rue JEAN DOMAGALLA et de l'ALLEE JOSEPH BALAN et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- 41 - **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de la désaffectation et du déclassement du domaine public communal dans le domaine privé communal des parcelles sis sur les flots Mairie, Carnot, Pasteur et de La Perche qui seront passés, sous la forme notariée, par devant Me BAILLEUX, notaire à Hénin-Beaumont.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **27 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART)
- **3 voix défavorables** (liste « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **4 abstentions** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- 42 - **AUTORISE**, à l'unanimité, le déclassement du domaine public communal dans le domaine privé communal de la parcelle dénommée « Parc des Bouviers » sise rue Lazare Carnot, cadastrée section AK n° 977, d'une superficie de 5 644 m² et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- 43 - **APPROUVE** le Compte Rendu d'Activité au Concédant d'ARTOIS DEVELOPPEMENT, pour l'exercice 2007, relatif à l'aménagement du secteur Macé/Darcy. *(Ce rapport est consultable à la Direction de l'Aménagement Urbain et de l'Environnement, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).*

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **27 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART)
- **7 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »), « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

- 44 - **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur la liste des titulaires et des suppléants ci-après, désignés pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

TITULAIRES

Gérard DALONGEVILLE
Jean-Bernard DESHAYES
Claude CHOPIN
Yves MARTEL
Jean-Pierre CHRUSZEZ
Henri LEMONNIER
Pascal MACQ
Philippe DEMARQUILLY
Pierre HEURTIER
(Noyelles/s/Lens)

SUPPLEANTS

Claude DUBERGER
Daniel DRAMEZ
Didier DUJARDIN
Gilles ROCKMANS
Benoît PEUCELLE
Bruno AVRIL
Yves DUFOURNY
Bernard WATERLOT
Robert EVRARD
(Izel les Equerchin)

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **26 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **8 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)

45 - **APPROUVE**, à l'unanimité, la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour l'aménagement des Franges du Terril 90 en zone d'habitat. **CHARGE** M. le Maire d'engager les procédures nécessaires à la poursuite de cette opération et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous contrats, avenants, conventions de prestation ou de service relatifs à l'élaboration de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

46 - **AUTORISE** la prescription d'une révision simplifiée pour l'aménagement du Pôle Service Santé – secteur Polyclinique en zone 1AUE. **MENE** la procédure pour l'association et la consultation des diverses personnes publiques. **FIXE** les modalités de concertation. **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme et **SOLLICITE**, de l'Etat, une dotation pour compenser la charge financière de la Ville pour les frais matériels, voire les frais d'étude liés à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **28 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! », Mme Brigitte MENIN-MINART, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **6 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! », « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)

47 - **AUTORISE**, à l'unanimité, la prescription du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. **MENE** la procédure pour l'association et la consultation des diverses personnes publiques. **FIXE** les modalités de concertation de la population. **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires à l'élaboration de la révision du Plan Local d'Urbanisme. **SOLLICITE**, de l'Etat, une dotation afin de compenser la charge financière de la Ville et **DEMANDE** que les services de la Direction Départementale de l'Équipement soient mis à disposition de la Ville pour assurer la conduite de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

- **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par M. le Maire dans le cadre de sa délégation générale (articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

AFFICHE ET PUBLIE, LE 3 NOVEMBRE DEUX MILLE HUIT, EN EXECUTION DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Maire,



Gérard DALONGEVILLE